

Le Journal des Gardons

L'Établissement Public Territorial de Bassin Gardons vous informe

Novembre 2020 • n° 15

EDITO



Max ROUSTAN Président de l'EPTB Gardons



Crues du 12 juin et du 19 septembre, crues historiques

Deux crues ont marqué cette année et en particulier **les Cévennes**. Celle du 12 juin, qui est atypique car il s'agit d'un épisode purement cévenol que l'on rencontre rarement à ces périodes puis celle du 19 septembre, crue majeure pour l'amont du **Gardon Saint-Jean**. Ces crues ont généré des dégâts très importants et ont montré le rôle central de notre syndicat. Dès le 20 septembre nos équipes étaient à pied d'œuvre, le 21 les travaux de **première urgence** étaient lancés et le 22 nous portions l'enveloppe des travaux post crue pour le désembaclement des cours d'eau concernés par ces crues à **près d'1 million d'€**. La **réactivité** de notre syndicat montre qu'il est organisé pour faire face à ce type d'événements, riche d'une expérience de plus de 20 ans, avec la gestion de nombreux épisodes de crues. Ces événements nous rappellent également que la **solidarité** est fondamentale, c'est pourquoi les travaux portés n'appellent pas de cotisation supplémentaire aux collectivités touchées, ils font partie des actions mutualisées à l'échelle du bassin versant.

Une équipe d'élus renouvelée

Perturbée par la crise sanitaire, les élections au sein de l'EPTB ont pu se dérouler en septembre et ont permis de mettre en place **une nouvelle équipe** d'élus(e)s. J'ai eu l'honneur d'être reconduit dans mes fonctions de Président. Je serai accompagné par des élus représentant la totalité de notre bassin, dans toutes ses spécificités. Une équipe d'élus particulièrement **motivés** !

L'EPTB Gardons à l'épreuve de la crise sanitaire

Si nous sommes tous affectés par les conséquences de la crise sanitaire, l'activité de l'EPTB Gardons n'a été que peu perturbée. Le télétravail, déjà en place avant la crise, a permis de poursuivre tous les projets en cours et de répondre aux urgences des crues de juin et de septembre.

De l'entretien des cours d'eau à la réflexion à long terme sur la ressource en eau, une activité toujours aussi importante

La sécheresse de cet été, encadrée par deux crues majeures en Cévennes, nous rappelle sans cesse les caractéristiques très méditerranéennes de notre bassin. Les projets que nous portons répondent bien entendu à ces caractéristiques tout comme l'espèce à l'honneur de ce numéro, le barbeau méridional ! Vous pourrez également constater que l'activité du syndicat est toujours aussi riche !



SOMMAIRE

2 • DOSSIER :

- Un comité syndical renouvelé

3 • GARDONS EN CRUE :

- Evènement du 19 septembre 2020

4 • DOSSIER TRAVAUX :

- Aménagement de 3,5 km du Briançon à Théziers

5 • ZOOM SUR :

- La stratégie de l'EPTB Gardons pour la ressource en eau dans un contexte de changement climatique

6 • GARDONS ENTRETENUS

7 • DOSSIERS EN BREF

8 • GARDONS NATURE :

- Le barbeau méridional, un patrimoine local



DOSSIER

Le comité syndical renouvelé

Perturbé par la crise sanitaire, le renouvellement du comité syndical des Gardons a pu s'effectuer début septembre après la désignation de l'ensemble des délégués de ses collectivités membres cet été.

Max ROUSTAN, Président sortant, a été réélu à l'unanimité. Il a rendu un vibrant hommage à **Jacques LAYRE**, Président pendant 14 ans et 1^{er} vice-président depuis 2018. Monsieur LAYRE avait décidé de ne plus briguer de mandats après des dizaines d'années au service de ses concitoyens de Cassagnoles, dont il était le maire, et de l'EPTB Gardons dont il a été à l'origine d'une structuration et d'un développement plus que réussis.

Max ROUSTAN a ensuite insisté sur l'importance de poursuivre l'action de l'EPTB dans un contexte financier difficile. Il a insisté sur les valeurs de solidarité qui ont marqué notre territoire et sur l'efficacité du syndicat.

Méryl DEBIERRE (Alès agglomération) a été élue 1^{ère} Vice-Présidente avec un rôle important d'appui au Président pour la gestion du syndicat.

Les 6 autres vice-présidents représentent chacun une des principales collectivités membres de notre syndicat :

- **François ABBOU** (Communauté de Communes Causse Aigoual Cévennes Terres solidaires), maire de Peyrolles,
- **Jean-Claude MAZAUDIÉ** (Nîmes métropole), maire de Saint-Chaptes,
- **Nicolas CARTAILLER** (CC Pont du Gard), maire de Remoulins,
- **Dominique VINCENT** (CC Pays d'Uzès), maire de Saint-Siffret,
- **Pascal MARCHELIDON** (CC Cévennes au Mont Lozère), maire de Saint-Privat-de-Vallongue,
- **David FURESTIER** (CC Piémont cévenol), maire de Cassagnoles.



Max ROUSTAN
Président



Méryl DEBIERRE,
1^{ère} Vice-présidente



François
ABBOU



Jean-Claude
MAZAUDIÉ



Nicolas
CARTAILLER



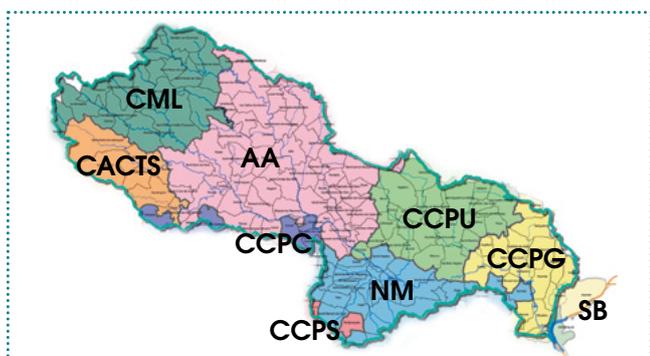
Dominique
VINCENT



Pascal
MARCHELIDON



David
FURESTIER



Les membres de l'EPTB Gardons

Alès Agglomération (AA), Nîmes métropole (NM), communautés de communes (CC), Pont du Gard (CCPG), Pays d'Uzès (CCPU), Causse Aigoual Cévennes Terres Solidaires (CACTS), Cévennes au Mont Lozère (CML), Piémont Cévenol (CCPC) et Pays de Sommières (CCPS), SICE du Briançon (SB).

Max ROUSTAN,

PRÉSIDENT DE L'EPTB GARDONS, MAIRE D'ALÈS ET 1^{ER} VICE-PRÉSIDENT D'ALÈS AGGLOMÉRATION

« Je suis très fier d'avoir été reconduit dans mes fonctions. J'ai pleinement conscience du chemin parcouru par le syndicat depuis une vingtaine d'années tout comme celui que nous devons parcourir avec des enjeux très importants en lien avec les inondations ou encore la ressource en eau. Nous avons su nous montrer solidaires et unis jusqu'à présent et j'aurai à cœur de continuer de porter ces valeurs pour l'avenir. »

Enfin le bureau, composé du Président et des vice-président(e)s, a été complété par deux autres délégués, Frédéric GRAS (Alès agglomération, maire de Saint-Césaire-de-Gauzignan, conseiller départemental) et Jacques PEPIN (Alès agglomération, maire de Sainte Cécile d'Andorge). Le bureau prépare toutes les décisions du comité syndical.

Le comité syndical regroupe l'ensemble des délégués des collectivités membres dont le nombre est fixé par les statuts du syndicat (avec un nombre égal de délégués titulaires et suppléants) :

- 12 délégués pour Alès agglomération,
- 4 délégués pour Nîmes métropole et les CC Pont du Gard et Pays d'Uzès,
- 2 délégués pour les CC Causse Aigoual Cévennes, Cévennes au Mont Lozère et Piémont Cévenol,
- 1 délégué pour la CC Pays de Sommières et pour le SICE du Briançon (dernier syndicat local membre de l'EPTB et dont la dissolution est en préparation pour le 1^{er} janvier 2021).

Ce sont ainsi 32 délégués qui débattent au sein du comité syndical qui est le lieu de décision pour le syndicat.

Fiche d'identité

Bassin versant : Bassin versant 2000 km² - 161 communes - 2 départements : Gard et Lozère - 1 région : Occitanie - 200 000 habitants

EPTB Gardons : créé en 1995 - 23 agents - plus de 3 000 km de cours d'eau, 2 barrages (Saint-Geniès de Malgoirès et Thézières) et 6 digues (Saint-Jean du Gard, Anduze, Alès, Remoulins, Comps, Aramon) en gestion

Les compétences en quelques mots : animation, coordination, travaux et études sur les inondations, la ressource en eau et les milieux aquatiques sur le bassin versant des Gardons.

GARDONS EN CRUE

Evènement du 19 septembre 2020

Une pluie et une crue exceptionnelle

La crue du Gardon du 19 septembre 2020 restera marquée dans les mémoires des habitants des vallées du Gardon de Saint-Jean et d'Anduze.

Une pluie record s'est abattue en moins de 6 heures autour du Mont Aigoual affectant la tête du bassin versant des Gardons : 560 mm dans la vallée Borgne, 437 mm à Saumane.



Berge et route emportées à Saumane

Avec de telles intensités de pluie, le ruissellement sur le relief a été dévastateur, emportant terre, pierres, arbres... Très rapidement les affluents ont connu des crues historiques et ont rejoint le Gardon générant une vitesse de montée des eaux fulgurante. En l'espace de 2h, le niveau du Gardon a augmenté de 5,8 m à Saumane. Le débit maximum a été atteint à Anduze avec 1 800 m³/s. La crue s'est ensuite propagée jusqu'au Rhône.

Une crue dévastatrice

Les débits enregistrés dans la vallée du Gardon de Saint-Jean sont comparables à ceux de la crue de septembre 2002. Les communes les plus durement touchées sont celles du versant Ouest du bassin, proche des cumuls de pluies les plus importantes : Saint-André-de-Valborgne, Les Plantiers, Saumane, l'Estréchure, Saint-Jean du Gard et Anduze.

La crue a affecté des maisons, des magasins, des commerces et des entreprises. Elle a emporté des terres agricoles et coupé de nombreux réseaux : eau potable, assainissement, électricité, téléphonie. Les rues de Saint-André-de-Valborgne ont été recouvertes d'alluvions. Les ponts et les passages à gué ont été mis à rude épreuve. Des épaves de voitures sont présentes dans le lit du Gardon.



Saint-André-de-Valborgne inondé et envahi d'alluvions

La puissance de la crue a arraché les berges sur des centaines de mètres mettant à nu le rocher. Les arbres ont été couchés ou emportés par les flots provoquant la formation de tas de bois (les embâcles). Des murs en berge se sont effondrés. Des glissements de terrain ont aggravé la situation. Cette crue fait suite à celle du 12 juin qui avait déjà fortement déstabilisé la

François ABBOU

VICE-PRÉSIDENT À L'EPTB GARDONS POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAUSSES AIGOUAL CÉVENNES

« Fortement touchés par la crue, nous avons connu des intensités de pluie exceptionnelles et une crue très forte. Même si les dégâts restent forcément importants, proportionnels à l'événement, nous avons pu clairement mesurer le bénéfice de 20 ans de travaux d'entretien des cours d'eau sur notre secteur. Il faudra que nous soyons vigilants à maintenir cet effort. »

végétation, notamment sur la vallée française et la vallée du Gardon Saint-Jean.

L'ensemble des acteurs de la gestion de crise s'est mobilisé pendant et après la crue : communes, communautés de communes et d'agglomération, préfecture, pompiers, gendarmeries, croix rouge... Les départements ont fait preuve de solidarité pour que la remise en état soit la plus rapide possible.

L'intervention de l'EPTB

Le samedi 19 septembre, les agents d'astreinte de l'EPTB Gardons ont assuré l'exploitation des ouvrages hydrauliques (digues et barrages) pendant l'événement en liaison avec les communes.

Dès le dimanche 20 septembre, les équipes de l'EPTB Gardons étaient déployées sur le terrain pour faire face aux dégâts de la crue : 6 agents sur le terrain et 1 agent en coordination. Les moyens d'intervention étaient activés : équipe verte de l'EPTB et entreprise spécialisée (entreprise DIAZ, titulaire pour l'EPTB d'un accord cadre à bon de commande pour les travaux post crue).

Dès le lundi 21 septembre, les travaux de première urgence étaient lancés avec 3 puis 4 équipes de l'entreprise et l'équipe verte de l'EPTB Gardons. La priorité pour le syndicat a été de réaliser les travaux de première urgence c'est-à-dire le désembâclement des ponts et des secteurs à forts enjeux (traversées de village notamment). Au regard de l'ampleur de la crue, ces travaux ont duré 2 mois.



Travaux de désembâclement

Des entreprises ont été mandatées en novembre pour traiter l'ensemble des linéaires touchés par cette crue mais également par celle du 12 juin dernier qui concernait quasiment le même territoire. Ces travaux de seconde urgence qui visent à poursuivre le désembâclement du cours d'eau et à retirer la végétation déstabilisée qui pourrait être remobilisée par une nouvelle crue, se dérouleront jusqu'au printemps prochain.

L'ampleur des dégâts conduira probablement l'EPTB à porter d'autres projets en lien avec la crue mais qui ne sont pas encore définis à l'heure de l'écriture de cet article (à suivre sur les actualités de www.les-gardons.fr).

Par solidarité, les EPTB voisins du Vidourle et de la Cèze ont appuyé les interventions de désembâclement d'urgence de notre syndicat par la mise à disposition de leur équipe verte. Merci à eux !

DOSSIER TRAVAUX

Aménagement de 3,5 km du Briançon à Théziers

Après plus de 7 ans de préparation, les travaux d'aménagement du Briançon ont débuté le 1^{er} septembre 2019. Il était temps car les modestes crues du mois de décembre ont créé une brèche dans les digues qui protégeaient les terres riveraines du Briançon (espace agricole et lotissements du village).

Les travaux ont permis :

- l'effacement de 7 km de digues qui ne remplissaient plus leur rôle,
- le réaménagement du lit pour maintenir une capacité de transit des crues similaire à la situation endiguée et en cohérence avec les enjeux présents,
- la renaturation des 3,5 km de cours d'eau : enherbement et plantations,
- le confortement d'un tronçon de digue de 100 m au droit d'habitations vulnérables,
- le remplacement de 2 ponts vétustes par des passages à gué.



Vue aérienne du chantier

Le chantier a débuté par un débroussaillage de l'emprise des aménagements et la démolition des constructions présentes (cabanons, murets). L'amiante a fait l'objet d'un traitement spécifique avec mise en centre de stockage spécialisé.

En termes de mesures environnementales, les zones d'intérêt écologique ont fait l'objet d'un balisage visant leur préservation. Les plants d'aristoloche (plante-hôte du papillon protégé « la Diane ») repérés durant le printemps 2019 ont été mis de côté afin de pouvoir assurer leur transplantation sur les berges du cours d'eau restaurées. Les déblais contenant de la canne de Provence ont été criblés pour extraire les rhizomes et réduire très fortement le risque de repousse. Des nichoirs à chauve-souris et des habitats pour l'entomofaune et les petits mammifères (pierriers, tas de branches, souches) ont été implantés.

A partir du mois de janvier 2020, la phase terrassement a pu débuter. Des terrains avaient été achetés au préalable par l'EPTB Gardons afin d'accueillir les 120 000 m³ de déblais issus de l'effacement des digues et de la création des banquettes en bord de lit mineur. Le géotextile biodégradable visant à protéger les berges le temps que les végétaux poussent a été mis en place. Les passages à gué ont été réalisés et le tronçon situé en aval du pont de la voie ferrée a été conforté à l'aide de gabions (boîtes grillagées remplies de blocs) et d'enrochements bétonnés. Durant le printemps 2020, les réseaux ont été déviés : conduite BRL d'eau brute, pylônes ENEDIS, réseaux d'eau potable et de télécommunication.



Terrassement des digues



Terre végétale et géotextile

Le chantier a été interrompu durant la crise de la COVID19 du printemps 2020 pendant un mois et demi, le temps de mettre en place les mesures sanitaires nécessaires. Les travaux de terrassement se sont achevés en août 2020 et la fin de la végétalisation (plantations) est programmée durant l'hiver 2020-2021. Deux années d'entretien sont ensuite prévues dans le cadre du marché de travaux, il sera ensuite assuré par l'EPTB Gardons dans le cadre de son activité courante. L'opération a mobilisé un budget de plus de 4 millions d'euros et a été rendue possible par le soutien financier de l'Agence de l'Eau, de l'Europe et du Département du Gard.

Zoom sur

La stratégie de l'EPTB Gardons pour la ressource en eau dans un contexte de changement climatique

Le constat des tensions sur la ressource en eau à l'étiage sur notre bassin versant est aujourd'hui partagé, après plus de 10 ans d'études et de concertation sur ce **sujet particulièrement complexe**. L'action à court terme (quelques années) pour restaurer un équilibre quantitatif et se préparer pour une réflexion de plus long terme est définie dans le **Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE)** validé en 2018. Ce plan intègre dans un premier temps des efforts importants sur les **économies d'eau**, efforts déjà largement engagés par les acteurs locaux, et un investissement majeur dans **l'amélioration des connaissances**.



Diagnostic d'un piézomètre par passage caméra

Une étude conduite par le Département du Gard montre à quel point notre territoire est déjà affecté par le **changement climatique** et à quel point il va subir des évolutions majeures (2050, 2100) : poursuite de l'augmentation des températures, étiages plus sévères avec une baisse importante des débits d'étiage et du niveau de recharge des nappes...

Face à ce constat, la stratégie portée par l'EPTB Gardons vise dans un premier temps, en cohérence avec l'ensemble des stratégies existantes à plus grande échelle et notamment celles de ses partenaires (Etat, Agence de l'eau, Région, Départements, collectivités locales, profession agricole...) à étudier l'ensemble des **possibilités d'optimisation de la ressource en eau** (ressources souterraines locales, potentiels de stockage, réutilisation de ressources artificielles, suivi pour

une gestion fine...) afin de donner aux élus d'ici environ 5 ans les éléments de réflexion qui participeront, avec ceux apportés par d'autres acteurs, à les aider dans leur choix de gestion et d'aménagement, probablement structurants, de notre territoire.

Les économies d'eau, une action de fond, à long terme, pour une gestion « vertueuse » de la ressource

Si les économies d'eau seules ne suffiront probablement pas à faire face aux effets du changement climatique, elles sont toutefois un **préalable** à tout aménagement structurant et un investissement indispensable pour l'avenir.

Pas de solution miracle... ni unique.

Le sujet est complexe et la solution est probablement composite, c'est-à-dire faisant appel à plusieurs solutions et qui seront différentes d'un territoire à l'autre (Cévennes, Gardonnenque, bas Gardon...) en fonction de ses spécificités (ressources locales présentes, type de besoins, ...).

Les démarches d'amélioration des connaissances en cours

L'**amélioration de la connaissance des eaux souterraines**, notamment les échanges nappes-rivière, initiée via l'étude des karsts heffangien¹ et urgonien¹ de 2016 à 2020 se poursuit. Le suivi du niveau d'eau (piézométrique) de ces nappes mis en place pendant l'étude est assuré (6 piézomètres² suivis par l'EPTB sur l'heffangien et 1 par le BRGM ; 5 piézomètres et 1 pluviomètre suivis par l'EPTB sur l'urgonien et 3 par le BRGM). Quatre études supplémentaires vont également être lancées sur les autres nappes souterraines majeures du bassin versant à partir de 2021. Une synthèse bibliographique est actuellement en cours d'élaboration par le BRGM³ afin de rédiger les cahiers des charges de ces études.

En 2019, une **étude de potentialités de stockage** de la ressource en eau en dehors du secteur cévenol (plutôt concerné par du stockage quasiment à la parcelle) a été lancée sous la maîtrise d'ouvrage de l'EPTB Gardons. Il s'agit d'analyser, à partir des données topographiques puis d'une analyse multicritère, l'opportunité technico-financière de réaliser à moyen ou long terme des stockages collectifs de la ressource en dehors des périodes de tension. Attendue comme un outil d'aide à la décision dans la future organisation du territoire, notamment au regard du changement climatique, l'entrée originale de cette étude n'est pas le besoin actuel mais bien les potentialités de stockage. Le lien entre besoins et stockage se fera naturellement si la solution du stockage est pertinente localement. La fin de l'étude est prévue pour 2021.



Paysage karstique du ruisseau blanc, commune de Saint-Julien-les-Rosiers

1 - Formation rocheuse désignée par le nom de sa période géologique

2 - Forage qui permet la mesure du niveau de l'eau souterraine en un point donné de la nappe

3 - Le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) est l'organisme public français de référence dans le domaine des sciences de la Terre pour la gestion des ressources naturelles et des risques du sol et du sous-sol.

Gardons entretenus

Retour sur la crue atypique du 12 juin 2020

Le 12 juin dernier s'est produit un événement climatique inédit pour cette période de l'année. Les cumuls de précipitations enregistrés ont dépassé localement les 400 mm avec des intensités pluviométriques parfois supérieures à 50 mm/h.



Dégât sur le Gardon à Saint-Germain-de-Calberte

On peut qualifier cet épisode de « **typiquement cévenol** » car les forts cumuls ont été enregistrés sur les Cévennes. Il a très peu plu à Anduze comme à Alès. La Gardonnenque n'a été concernée qu'à la marge et il n'a pas plu sur le Bas Gardon.

Bien que le débit atteint par le Gardon (de l'ordre de 1200 m³/s à Anduze) soit régulièrement observé (5 fois depuis 2006), cette montée des eaux a été à l'origine de **dégâts conséquents**.

Dès la décrue, l'équipe technique de l'EPTB Gardons a été mobilisée afin d'expertiser les cours d'eau ayant été touchés par ces inondations. **170 km de cours d'eau ont été parcourus par 7 techniciens en moins d'un mois**. Les dégâts ont principalement été observés dans les Cévennes sur la partie amont du bassin versant avec des répercussions jusqu'en plaine (notamment sur le Gardon d'Anduze).

Les **travaux de première urgence** ont été menés durant l'été. Alors que les **travaux de remise en état** allaient débuter, la crue du 19 septembre est survenue. Elle a affecté une partie du bassin versant des Gardons quasi similaire à celle du 12 juin. Les marchés publics prévus suite à la crue de juin ont été maintenus et seront adaptés au nouveau contexte. Les travaux ont débuté en novembre.

L'enveloppe financière initiale de 636 000 € TTC a été augmentée de 300 000 €. Des subventions ont été demandées auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, de l'Etat, de la Région et des Départements du Gard et de la Lozère.

Bassin versant du Galeizon : gestion des espèces invasives en territoire de rivière sauvage

Dans le cadre du label « **Site Rivières Sauvages** », la présence d'un trop grand nombre d'**espèces exotiques envahissantes** est un critère déclassant. Plusieurs de ces invasives sont implantées sur le Galeizon. Depuis l'obtention du label en 2018, un **programme d'intervention** prévu pour cinq années est mis en œuvre pour les gérer. Ce dernier se rattache au plan de gestion des invasives des Gardons en y ajoutant un volet expérimental concernant les espèces traitées et les techniques utilisées.

Il concerne principalement le **Buddleia de David** et le **Raisin d'Amérique** (arrachage généralisé), l'**Ailante glanduleux** (parcelles en test de traitements) ainsi que le **Robinier faux-acacia** (parcelles de suivi à long terme de l'évolution de sa population).

L'intervention se fait de l'amont vers l'aval en privilégiant les **techniques les moins impactantes pour le milieu** : arrachage mécanique ciblé, dévitalisation au sel...

Ce programme est possible grâce à l'**implication des partenaires locaux** : communes, départements mais aussi riverains et associations locales au travers de chantiers bénévoles.

Un important **suivi des travaux** menés est mis en œuvre sur plusieurs années afin d'évaluer les possibilités d'extension à d'autres secteurs du bassin des Gardons.



Arrachage mécanique de Buddleias à Lamelouze

Dossiers en bref



Zone humide des Paluns nouvellement créée

Zones humides à Aramon : premières acquisitions foncières et premiers travaux aux Paluns

Engagées en 2015, les actions pour la **restauration des zones humides des Paluns** se poursuivent. Des étapes majeures ont été franchies cette année avec les premières **acquisitions foncières sur les 60 ha** du projet et les **premiers travaux**. 3 000 m² de zones humides ont ainsi été restaurées en lieu et place d'un petit fossé. Au **gain écologique et paysager évident**, cet aménagement permet également un **meilleur écoulement** et une **filtration des eaux pluviales** avant leur retour à la rivière.

La poursuite des acquisitions en 2021 permettra d'accompagner une évolution de l'agriculture en cohérence avec la restauration de milieux d'une grande **valeur écologique** et la **gestion du risque inondation** sur une commune très touchée par la crue du Gardon de 2002 et celle du Rhône de 2003.

Le barrage de Saint-Geniès-de-Malgoirès fête ses 10 ans

La réalisation du **barrage de Saint-Geniès-de-Malgoirès** a été décidée en 2006. 4 ans plus tard, les travaux s'achevaient le **5 octobre 2010**. Cet ouvrage de 200 m de long pour 14 m haut a montré toute sa pertinence lors des crues de l'automne 2014. Il a **stoppé les crues de l'Esquielle à 3 reprises évitant ainsi l'inondation du village de Saint-Geniès-de-Malgoirès**. L'EPTB Gardons veille à son entretien afin qu'il soit prêt pour les prochains événements climatiques.



Barrage de Saint-Geniès-de-Malgoirès

Aux sources des Gardons

Contrairement à la majeure partie des cours d'eau de France, **le Gardon ne dispose pas d'une source mais de 7 !** En effet, il est le résultat de la **confluence progressive de cours d'eau provenant des Cévennes**. Ceux-ci ont pris le nom de Gardon pour signifier **petit Gard**, ce nom historique ayant été progressivement substitué par Gardon pour décrire le dernier tronçon entre Ners et la confluence avec le Rhône.

Pour les distinguer, **chaque Gardon s'est vu attribuer le nom de la principale commune traversée**. Ainsi, il existe les Gardons d'Alès, d'Anduze, de Saint-Jean, de Mialet, de Sainte-Croix, de Saint-Martin et de Saint-Germain. Ils disposent chacun de leur source. Toutefois, les cartes IGN identifient bien une source du Gardon du côté du Gardon d'Alès sous le col de Malpertus, commune de Saint-Maurice-de-Ventalon, soit une huitième source !

Un Géo Guide pour découvrir le bassin versant des Gardons



La mission interrégionale « Inondation Arc-Méditerranéenne » en partenariat avec l'EPTB Gardons et le Syndicat Mixte des Gorges du Gardon, a commandé à Sud Aléa un **géoguide sur le bassin versant des Gardons**. Ce livret a pour objectif de faire découvrir aux habitants de ce territoire comme à ceux de passage, les particularités fortes du Gardon et de ses affluents en matière de **risque inondation**. Les crues y sont extrêmes. Elles peuvent **atteindre 23 m de haut et des débits considérables de 7000 m³/s !** Il a été nécessaire de s'adapter à cette situation : développement de la culture du risque, gestion de crise, réduction de la vulnérabilité, gestion de l'urbanisme, travaux d'entretien, création d'ouvrages...

Le géoguide est composé d'une première partie qui détaille les caractéristiques des principaux sous bassins versants : **Gardon d'Anduze, Gardon d'Alès, Gardonnenque, Uzège, Gorges du Gardon et Bas Gardon**.

La seconde partie est consacrée à la découverte du **village de Collias situé dans les Gorges du Gardon** au travers de 2 parcours pédestres. Ils permettent de prendre conscience de l'impact des crues sur la commune mais aussi des richesses naturelles dont elle dispose.

Disponible en téléchargement gratuit à l'adresse suivante : <https://www.les-gardons.fr/partez-la-decouverte-du-bassin-versant-des-gardons-sur-le-theme-des-inondations>

GARDONS Nature

Le barbeau méridional, un patrimoine local !

Le Barbeau méridional ou barbeau truité, localement appelé Turgan, est un habitant de nos cours d'eau cévenols. Autrefois, il semble qu'il en occupait la majeure partie, supplantant même la truite fario.

Il est particulièrement adapté au régime des cours d'eau méditerranéens, car il résiste aux périodes de sécheresse avec élévations de température et il est capable de s'abriter lors des crues violentes automnales.

Là où elle est présente, cette espèce peut être menacée par les activités humaines :

- dégradation, destruction des frayères par piétinement (canyoning, randonnée aquatique),
- prélèvements d'eau trop importants, n'assurant plus les minimums biologiques,
- compétition avec d'autres espèces (pratique d'alevinages, de lâchers de truites),
- modification de la végétation naturelle avec l'expansion des espèces exotiques envahissantes.

D'autant que la nature lui impose aussi des contraintes :

- réchauffement climatique (baisse des débits, augmentation des températures),
- hybridation possible avec son cousin le barbeau fluviatile.

Cette espèce connaît depuis quelques temps un regain d'intérêt de la part du monde scientifique, car le barbeau est devenu un indicateur de qualité des cours d'eau classés en « réservoirs biologiques ».



Pêche de sondage sur le Galeizon avec l'Office Français de la Biodiversité



Barbeau méridional adulte

JOURNAL DES GARDONS
Abonnez-vous gratuitement !

sur simple demande adressée à l'EPTB Gardons



www.les-gardons.fr

- **Nom scientifique** : *Barbus meridionalis*
- **Famille** : Cyprinidé
- **Taille** : 12-13 cm en moyenne - 25 à 30 cm dans de rares cas
- **Période de fraie** : de mai à juillet (température de 14 à 19°C)
- **Typologie d'habitat** : cours d'eau de moyenne altitude compris entre 200 et 1000 m.
- **Aire de répartition** : exclusivement dans le sud-est de la France et au Nord-ouest de l'Espagne
- **État de conservation** : inscrit à la liste rouge de l'UICN comme quasi menacé.

Pour aller plus loin : <http://www.inpn.mnhn.fr>

L'EPTB des Gardons, dans le cadre de ces travaux de gestion de la végétation au titre de la prévention des crues, n'intervient que très peu sur ces petits affluents. L'enjeu sur ces derniers est plutôt orienté vers la **préservation de la biodiversité**.

Afin de mieux connaître la répartition actuelle de la population de barbeau sur le bassin versant, un premier travail de recensement des données anciennes a été effectué. Des inventaires de prospection avec différents partenaires ont pu être menés dès cette année, sur les sites Natura 2000 du **Gardon de Mialet et de la vallée du Galeizon**.

Journal d'information de l'EPTB Gardons
n°15 Novembre 2020/ édition 5 000 exemplaires
Directeur de publication : M. ROUSTAN
Rédacteurs en chef : L. GEORGES - E. RETAILLEAU
Maquette : Crayon bleu
Impression : Pure Impression
Dépôt légal : novembre 2020

EPTB
Gardons



EPTB Gardons - 6, Avenue Général Leclerc - 30000 Nîmes
eptb.gardons@les-gardons.fr - Tél: 04 66 21 73 77 - Fax: 04 66 21 24 28